



Assemblée Générale du 30 septembre 2020

RAPPORT GLOBAL 2019

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

+ Unis

+ Ouverts

+ Proches

SOMMAIRE

1  **RAPPORT MORAL 2019**
(page 3)

2  **RAPPORT FINANCIER 2019**
(page 4)

3  **RAPPORT D'ACTIVITE 2019**
(page 13)



Rapport moral 2019

Rapport moral de la Présidente

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes Année 2019

Bonjour à tous et bienvenue à l'assemblée générale de l'Uriopss ARA dans ce contexte si particulier de crise sanitaire, économique et sociale.

L'année 2019 a été riche en mobilisation sur le plan national avec une implication forte de l'ensemble du réseau Uriopss-Uriopss sur les grandes réformes dans nos différents secteurs d'activité (voir la composition du [CA Uriopss](#)).

Ces travaux tant au niveau national qu'au niveau régional sont très importants pour développer une meilleure connaissance réciproque avec les pouvoirs publics et les élus et pour transmettre les alertes et préconisations concernant les publics fragiles et les établissements et services qui les accompagnent. Les temps forts ont porté entre autres sur « le Grand Débat » qui a fait suite à la crise des gilets jaunes, sur le « Pacte du pouvoir de vivre », sur l'Europe sociale et plus spécifiquement le Revenu Universel, sur la réforme loi autonomie ou encore sur la santé mentale... (retrouvez le détail avec le [rapport d'activité Uriopss 2019](#)).

Pour l'Uriopss ARA, les membres du conseil d'administration et l'équipe ont été très actifs pour contribuer et relayer ces actions dans les différents territoires de la région ARA.

L'année 2019 a aussi permis de concrétiser les derniers ajustements importants post-fusion et je remercie très sincèrement les adhérents qui nous ont fait confiance en acceptant très majoritairement les impacts de la réforme des cotisations. C'est un système que nous avons voulu avant tout équitable entre les adhérents de la région tout en veillant à l'équilibre financier de l'Uriopss compte tenu du travail très important mené par l'équipe sur la cotisation.

Après une année 2018 difficile du fait de plusieurs départs, l'équipe salariée s'est stabilisée et adaptée à la nouvelle situation post fusion. Je les remercie vivement pour leur engagement à traduire opérationnellement le projet associatif avec responsabilité.

Enfin cette année 2019 a marqué le retour à l'équilibre de notre exercice budgétaire avec plusieurs projets à développer et des perspectives positives pour l'avenir qui se sont concrétisées dès les premiers mois de l'année.

La crise sanitaire est venue interrompre cette dynamique et nous a mis au défi d'inventer de nouvelles formes d'accompagnement et de soutien à nos adhérents. Plus que jamais, les associations ont démontré leur capacité d'adaptation et leur grand sens de la solidarité.

Dominique LEBRUN
Présidente



Rapport financier 2019

Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

EVOLUTION PLURI-ANNUELLE DU COMPTE D'EXPLOITATION

	2019 ARA	2018 ARA	2017 (consolidé)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations de service	629 652	578 300	784 566
Subventions d'exploitation	49 943	33 830	41 445
<i>DONT subvention sur actions</i>	<i>46 943</i>	<i>13 780</i>	<i>25 445</i>
Cotisations (adhérents + partenaires)	662 627	670 561	700 313
Autres produits de gestion courante	2 793	6 945	13 607
Reprises sur DAP et transfert de charges	9 960	68 620	94 236
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	1 354 975	1 358 255	1 634 167
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats et charges externes	442 932	397 923	564 319
Impôts et taxes	51 523	49 457	46 317
Salaires et charges sociales	850 098	930 053	1 004 202
Dotations et autres charges	36 260	50 729	66 052
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	1 380 814	1 428 162	1 680 890
RESULTAT D'EXPLOITATION	-25 839	-69 906	-46 723
Produits financiers	4 722	2 458	2 258
Charges financières	55	484	529
RESULTAT FINANCIER	4 667	1 975	1 729
Produits exceptionnels	17 759	5 433	14 681
Charges exceptionnelles	1 927	14 852	2 264
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 832	- 9 420	12 417
- Impôt sur produit financier	886	397	236
TOTAL DES PRODUITS	1 377 457	1 366 147	1 651 107
TOTAL DES CHARGES	1 383 683	1 443 895	1 683 920
EXCEDENT OU DEFICIT	-6 226	-77 748	-32 812

EVOLUTION PLURI- ANNUELLE DU BILAN

PASSIF	2019	2018	2017 (consolidé)
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise	298 132	298 132	298 132
Réserves	-18 617	59 132	88 443
Report à nouveau	209 288	209 288	212 790
Résultat	-6 226	-77 748	-32 812
Total des fonds propres	482 578	488 804	566 553
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise – Apports		0	7 500
Subventions investissement sur biens non renouvelables	187	2 409	4 631
Provisions réglementées	9 539	11 899	14 259
Total des autres fonds associatifs	9 726	14 308	26 390
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	492 304	503 112	592 943
Provisions pour risques et charges	136 466	134 282	166 553
Total des provisions	136 466	134 282	166 553
Dettes			
Emprunts et dettes	190 654	171 053	236 183
Produits constatés d'avance	20 813	200	21 830
Total des dettes	211 468	171 253	258 013
TOTAL PASSIF	840 237	808 647	1 017 508

ACTIF	2019 ARA	2018 ARA	2017 Consolidé
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commande immo incorporelle	8 454		
Immobilisations corporelles	73 478	96 842	134 580
Immobilisations financières	9 024	9 499	10 124
TOTAL Actif immobilisé	90 956	106 341	144 704
Actif circulant			
Stocks et en-cours			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances	186 689	126 185	237 605
Disponibilités	543 573	558 499	616 604
Charges constatées d'avance	19 020	17 623	18 596
TOTAL Actif circulant	749 282	702 306	872 805
TOTAL ACTIF	840 237	808 647	1 017 508

ANALYSE DE L'EXPLOITATION

Un retour vers l'équilibre à consolider

Produits en euros	2019	2018	Variation
Prestations de service	629 652	578 300	+ 8,88 %
Subventions d'exploitation	49 943	33 830	+ 47,63 %
<i>Dont subvention sur actions</i>	<i>46 943</i>	<i>13 780</i>	
Cotisations (adhérents + partenaires)	662 627	670 561	-1,18 %
Autres produits de gestion courante et droit d'auteur	2 793	6945	- 59,78 %
Reprises sur DAP et transfert de charges	9 960	68 620	- 85,49 %
TOTAL PRODUITS	1 354 975	1 358 255	- 0,24 %

Un maintien global des produits avec les distinctions suivantes :

- **Les prestations de service** une progression de près de 9 % (en particulier des formations, et journées d'étude). Les départs de plusieurs conseillers techniques seniors et la période de réorganisation liée à la fusion avaient généré une perte de production. La recomposition de l'équipe et son engagement ont de fait permis un début d'accroissement des prestations ce qu'il faudra consolider pour l'avenir.
- **Une augmentation des subventions sur actions collectives** : Un signe positif car les actions collectives financées par subventions relèvent d'une confiance en l'Uriopss pour piloter des projets et impliquent une coopération entre les pouvoirs publics et les adhérents intéressés. En 2019 elles ont concerné les plateformes aidants familiaux, l'hébergement temporaire et l'apprentissage de la vie autonome sur l'ensemble de la région ainsi que la filière d'aide à domicile du Puy de Dôme. Les financeurs sont l'ARS et le Conseil Départemental 63.
- **Stabilisation des cotisations** : Cette année était une année à haut risque en raison de la réforme complète des cotisations mise en œuvre post fusion. Le principe adopté par le conseil d'administration et validé par l'AG 2018 était de fixer un seul critère de cotisation pour tous (une base fixe et une cotisation proportionnelle à 0,04% du chiffre d'affaire ou budget des associations). Ce barème adopté est inférieur à tous les barèmes précédents pour en permettre une réelle application. Certains adhérents ont vu baisser leur cotisation et d'autres augmenter fortement. Tout au long de l'année le bureau a examiné les demandes de dérogations en engageant les adhérents à atteindre le barème de cotisation adopté dans les années à venir.

Nous remercions les adhérents d'avoir accepté ce principe sachant qu'il avait pour objectif une stabilisation du produit cotisation pour l'Uriopss et une équité entre adhérents car les écarts étaient tels qu'ils ne trouvaient plus aucune justification.

Cette réforme a aussi permis de rétablir les contacts avec les dirigeants et de présenter l'Uriopss à un grand nombre d'entre eux (bureau, CA et équipes).

Si nous avons perdu quelques adhérents pendant cette période nous avons pu faire un tour d'horizon très riche avec la majorité d'entre eux sur leur propre vision de l'Uriopss, parfois leur méconnaissance du mouvement, et ce qu'ils en attendaient.

Pour l'Uriopss et le réseau la cotisation traduit l'adhésion au mouvement et à ses missions conformément aux statuts et au projet. Nous nous engageons au mieux à respecter les attentes des adhérents au sein de ce mouvement, à développer les solidarités et l'utilité sociétale des associations au bénéfice des publics fragiles comme pour l'ensemble de la société. L'Uriopss est l'Union des adhérents et ne peut adapter ses services qu'avec eux.

- **Une baisse des autres produits de gestion courante** liée essentiellement au changement de représentation Uriopss au CESER.
- **Une baisse des reprises sur DAP et transferts de charges** : qui reviennent à la « normale » suite à plusieurs années de variations liées au personnel (départs, IJ, AT et maladie, rupture conventionnelle).

Charges d'exploitation	2019	2018	Variation
Achats et charges externes	442 932	397 923	+ 11,31 %
Impôts et taxes	51 523	49 457	+ 4,18 %
Salaires et charges sociales	850 098	930 053	- 8,60 %
Dotations et autres charges	36 260	50 729	- 28,52 %
TOTAL CHARGES	1 380 814	1 428 162	- 3,43 %

Une variation de charges en détail :

- **Une augmentation des achats et charges externes** liée essentiellement à l'augmentation de la production,
- **Une baisse des charges de personnel qui cumule :**
 - Variation sur la rémunération de – 6,24 % en raison de l'impact en 2018 d'une indemnité de rupture conventionnelle, des recrutements de 2018 avec moins d'ancienneté et en année pleine en 2019.
 - Variation sur les charges sociales de -13,11 % liées essentiellement à l'impact des nouvelles applications de baisses de charges.
- **Des dotations et autres charges** : une baisse en lien avec les dotations aux immobilisations corporelles (travaux) et les provisions pour les IDR.

RESULTATS	2019	2018	Variation
RESULTAT D'EXPLOITATION	(25 839)	(69 906)	- 63,04 %
RESULTAT FINANCIER	4667	1 975	+ 136,34 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL (<i>dont charges d'amortissements dérogatoires</i>)	15 831	(9 420)	+ 268,89%
Impôts sur produits financiers	886	397	+ 123,17 %
TOTAL DES PRODUITS	1 377 457	1 366 147	+ 0,83 %
TOTAL DES CHARGES	1 383 683	1 443 895	- 4 ,17 %
EXCEDENT OU DEFICIT	(6 226)	(77 748)	+ 91,99 %

Le résultat d'exploitation est encore légèrement négatif mais en nette progression par rapport à 2018.

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé d'un produit sur exercice antérieur

Le résultat net permet de constater un retour proche de l'équilibre.

ACTIF	2019	2018	Variation
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles + Avances et acomptes	81 932	96 842	+ 15,40 %
Prêts et Immobilisations financières	9 024	9 499	+ 5 %
Total actif immobilisé	90 056	106 341	- 14,47 %

ANALYSE DU BILAN

Une baisse de l'actif immobilisé en raison des investissements moindres ces dernières années. Les travaux datant de 2011. Une dernière tranche est à effectuer à Lyon et différée depuis plusieurs années.

Actif circulant	2019	2018	Variation
Créances	186 689	126 185	+ 32,41 %
Disponibilités (valeurs mobilisables et dispo)	543 573	558 499	+ 2,67 %
Charges constatées d'avance	19 020	17 623	+ 7,93 %
Total actif circulant	749 282	702 306	+ 6,69 %
TOTAL ACTIF	840 237	808 647	+ 3,91 %

Les créances sont toutes à moins d'un an.

Les disponibilités au 31/12/2019 représentent 543 573 €

PASSIF	2019	2018	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise	298 132	298 132	
Réserves	(18 617)	59 132	
Report à nouveau	209 288	209 288	
Résultat	(6226)	(77 748)	
Total des fonds propres	482 578	488 804	

L'affectation des réserves au compte report à nouveau est à soumettre au vote des résolutions de l'AGO. En effet ces deux lignes émanent des deux modalités d'affectation des résultats antérieurs à la fusion qui n'ont plus de raison d'être aujourd'hui. Par ailleurs une réserve de 15 K€ dédiée à la recherche et développement n'a plus de raison d'être et doit être affectée aussi au compte de report à nouveau.

Le résultat net 2019 est revenu à un quasi équilibre après ces deux années de mise en œuvre de la fusion.

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	2019	2018	Variation
Fonds associatifs avec droit de reprise – Apports	0	0	
Total des autres fonds associatifs	9726	14 308	+ 32,02 %
▪ Subventions investissement sur biens non renouvelables	187	2 409	
▪ Provisions réglementées	9539	11 899	
Total des fonds associatifs	492 304	503 112	- 2,15 %
Total des provisions pour risques et charges	136 466	134 282	+ 1,63 %
Total des dettes	211 468	171 253	+ 23,48 %
TOTAL PASSIF	840 237	808 647	+ 3,91 %

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires (affectation des dons des adhérents en 2012 dédiés aux travaux de rénovation).

Les provisions pour risques et charges recouvrent uniquement les provisions pour IDR.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS

À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

1. **La crise sanitaire** et le confinement ont provoqué une phase très complexe pour l'Uriopss. Alors que l'année avait très bien commencé avec une équipe progressivement recomposée et à l'œuvre en termes de production, cet événement a stoppé toutes les activités de formation, d'accompagnement et journées d'étude. Cela représente une perte prévisionnelle d'activité estimée, en avril 2020, à près de 140 k€.

L'organisation s'est orientée vers un nécessaire soutien aux adhérents et des relations hebdomadaires avec les pouvoirs publics. Cette activité émergeant à 100 % sur la cotisation, la production va devoir se concentrer sur le 2^{ème} semestre mais avec une impossibilité de récupérer toute la perte d'activité.

Des dossiers de demandes de financements sont mis en place pour permettre de stabiliser cette perte à un niveau supportable.

2. **Ressources humaines** : Anne-Angélique Fauvet a quitté l'Uriopss au 29 février 2020. Compte tenu du contexte il n'y a pas eu de recrutement. C'est Julie Leynaud qui reprend en totalité l'activité sur les ressources humaines et Marie-Pierre Quiblier, de retour depuis le 1^{er} janvier 2020 à mi-temps, reprend la responsabilité du service formation et de l'expertise.

Après trois années de recomposition de l'équipe et une fusion sur la grande région, l'équipe régionale est aujourd'hui composée de 15 personnes physiques pour 14,3 ETP. Pour mémoire en 2016 les deux équipes Auvergne et de Rhône-Alpes cumulaient 17 salariés.

C'est une adaptation très importante qui doit se poursuivre tout en intégrant les contraintes de distances de la grande région. Mais la crise sanitaire a révélé une capacité de tous à s'adapter au travail à distance qui va se poursuivre, en alternance avec le présentiel bien nécessaire, et avec de nouveaux outils. La salle de formation à Lyon est équipée depuis avril 2020 d'une visio conférence qui permettra de développer cette alternance et réduire les déplacements pour les adhérents comme pour l'équipe.

3. **Certification du service formation** : une année importante avec la certification obligatoire. Toute l'équipe s'est impliquée sous la responsabilité de Marie-Pierre Quiblier après celle d'Anne-Angélique Fauvet pour la bonne réalisation de cette certification. En Juillet 2020 l'Uriopss ARA a obtenu cette certification Qualiopi. Cela apporte des garanties de qualité et une reconnaissance pour nos adhérents qui peuvent faire valoir cette certification obligatoire pour une prise en charge par leur OPCO.

4. **Le dialogue social** :

Après une année de négociation en 2019, les nouveaux accords internes (statut du personnel et ARTT) sont en application depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le CSE installé en fin d'année 2019 doit permettre de construire un dialogue social renforcé pour le suivi de ces accords et l'évolution des conditions de travail.

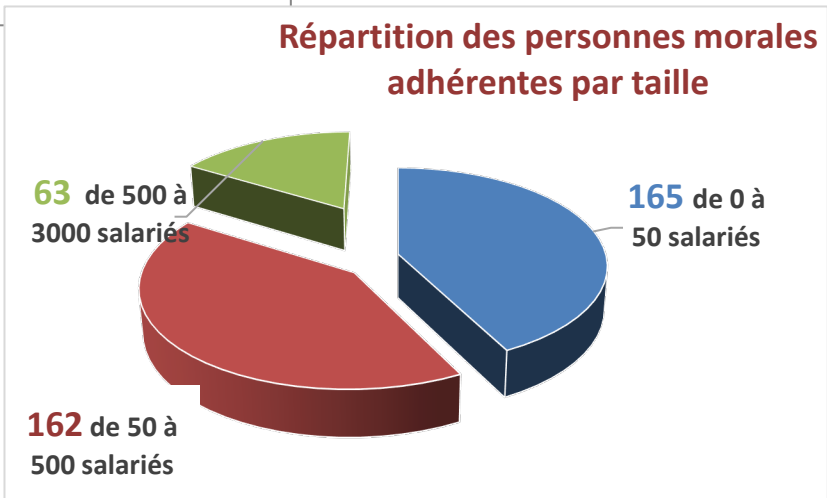
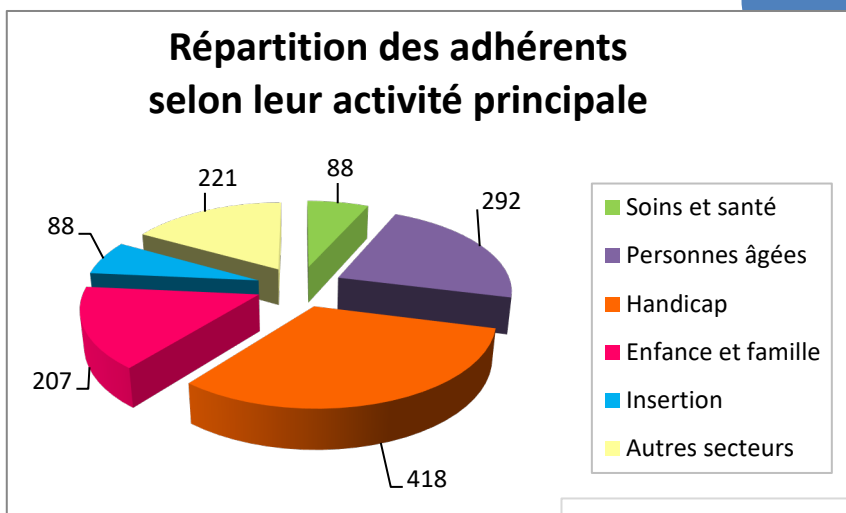
Yannick PENDOLA
Trésorière

1-Vie associative / parties prenantes

Adhérents

► Voir cartographie en annexe

360 personnes morales gestionnaires
de **1 072** établissements et services

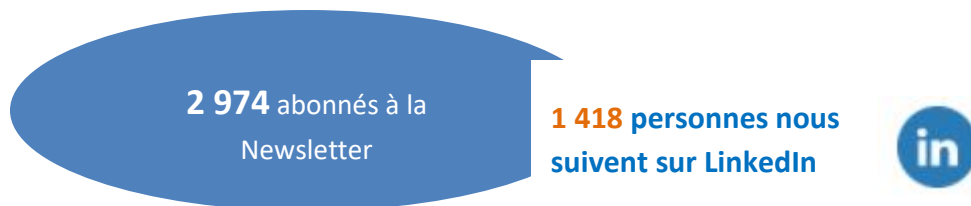


Gouvernance : **34** Administrateurs dont **29** élus par les adhérents

► le Conseil d'administration en 2019 > [lien](#) et en 2020 > [lien](#)

Une équipe de **15** salariés

► organigramme de l'équipe en 2020 > [lien](#)



► Retrouvez nous aussi sur [Twitter](#) et [Youtube](#)

Une tendance à la baisse du nombre de personnes morales qui se confirme depuis plusieurs années en raison des fusions avec un grand nombre d'absorption d'adhérents par des non adhérents, des fermetures et quelques désadhésions.

La période de fusion entre l'Uriopss Auvergne et l'Uriopss Rhône-Alpes associée à la recomposition de l'équipe et à la réforme des cotisations ont été propices à certaines désadhésions entre 2017 et 2019. Mais tous les contacts pris avec les dirigeants en 2019, permettent de penser que la situation s'est stabilisée avec une nouvelle tendance à une augmentation qu'il faudra confirmer.

Ce qui s'est totalement confirmé en 2019 avec les échanges avec les dirigeants sur la réforme des cotisations, c'est que les attentes des adhérents sont extrêmement variables selon la taille des associations :

- Pour les plus importantes (42 % de 50 à 500 salariés et 16 % de 500 à 3 000 salariés) : une attente essentiellement politique, animation de réseau, rencontres des dirigeants, interfédéral régional et national ...
- Pour les moyennes et petites (42 % de moins de 50 salariés) : une attente de services plus techniques et opérationnels, de proximité, d'animation de réseau et de territoires...

Le séminaire administrateurs-salariés de juin 2019 s'est attelé à définir les domaines d'excellence et ceux à développer en lien avec les valeurs de l'Uriopss et son projet 2018-2022.

Cette journée de travail commune a été bénéfique au sens où elle a conforté les domaines qu'il ne fallait surtout pas désinvestir même s'il reste difficile de les rendre visibles (solidarité pour les publics fragiles en inter sectoriel et proximité), tout en mettant l'accent sur les domaines à développer en matière de soutien aux adhérents (expertises et services techniques de proximité, animation de réseau répondant à tous les niveaux politiques et techniques, départemental, régional et national).

L'année 2020 nous donnera raison avec la crise sanitaire et la capacité que nous avons eu à être aux côtés des adhérents comme des pouvoirs publics, pour contribuer en temps réel et en proximité avec l'ensemble du réseau Uniopss-Uriopss.

Points saillants du séminaire de travail du 18 juin 2019

Ce qui ressort de central

Capacité à animer l'interfédéral : point neutre de toutes les fédérations. **Confiance** car l'Uriopss est reconnue par les adhérents et les pouvoirs publics comme pouvant animer et représenter sans enjeu concurrentiel propre. **Militantisme** non sectoriel et de proximité : Uriopss bien placée face au consumérisme : se situe à l'étage de l'intérêt général. Enjeu sociétal

Nécessité de s'adapter aux évolutions sociétales : s'appuyer sur l'intérêt grandissant d'une partie de la société pour la solidarité - Renforcer la R&D de l'Uriopss et de ses adhérents : trouver des formes de financements : communication, économie participative, banques, partenaires, ESS... RSE à développer en lien avec l'évolution des bonnes pratiques ESS plus large que la RSE. Développer une compétence propre à l'Uriopss pour alerter, partager et diffuser.

Ce qui nous anime

Utilité sociétale et pouvoir d'agir des personnes vulnérables au croisement des spécialités des adhérents : affirmer notre double entrée entre fédérations sectorielles et syndicats d'employeurs. Valoriser notre place entre les attentes des pouvoirs publics et les attentes de nos adhérents.

La diversité des activités, la communauté de valeurs, la transversalité de nos actions, le collectif et le brassage d'idées ;

La Non lucrativité : une finalité différente, des cotisations adaptées et des services accessibles à tous

L'engagement et l'indépendance politico-économique

« Conservatoire » des valeurs et de leurs déclinaisons : une capacité à définir- accompagner les valeurs d'aujourd'hui ; Expérimenter et travailler avec les acteurs de terrain en proximité.

2-Services techniques / formations / expertises / journée d'étude, actions collectives

Dans le cadre de la cotisation, l'ensemble de l'équipe est à disposition des adhérents pour des conseils sur RDV, par mails et téléphone. C'est toujours une moyenne de **4 000 conseils par an** qui sont toujours servis par l'ensemble de l'équipe.

◇ **23 Journées d'étude, colloques, matinales** regroupant un total de
1 300 participants

Thèmes principaux

Hébergement temporaire ; Sensibilisation à la pédagogie de la Vie autonome en partenariat avec Ladapt ; Sérafin PH avec Uniopss ; Biennale de la petite enfance en partenariat avec la Caisse d'Épargne

CSE ; Budgets ; EPRD ; Règlement comptable en partenariat avec le Cabinet Inextenso ; Gestion du patrimoine en partenariat avec le Crédit mutuel et la Sham...

Journée de rentrée Sociale annuelle

Flore CHALAYER : Retour sur la 3^{ème} édition de la biennale de la petite-enfance

Le 13 décembre 2019, l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes organisait, avec le soutien de la Caisse d'Épargne, une troisième journée petite-enfance.

Cette journée réunissait aussi bien des structures accueillant de jeunes enfants, des municipalités et des conseils départementaux - élus ou agents -, ainsi que des CAF.

Cette année, les membres de la commission petite-enfance ont choisi de s'intéresser au travail éducatif réalisé au sein des crèches. L'avancée des connaissances scientifiques sur le sujet ont montré à quel point les premiers âges de la vie étaient cruciaux pour le développement des enfants.

Comment les professionnels peuvent-ils se saisir de ces nouvelles données pour favoriser le bien-être de l'enfant ? Comment s'assurer qu'aucun enfant ne soit laissé de côté de ce volet éducatif, pour causes de besoins spécifiques ? Quelles réformes sont actuellement en cours pour permettre l'accès de tous les enfants aux crèches ? Finalement, comment développer des lieux d'accueil, des pratiques et des projets éducatifs inclusifs ?

La journée avait comme objectifs de réaffirmer la volonté des acteurs de l'économie sociale et solidaire de faire des lieux d'accueil des lieux de développement pour tous les enfants, et d'identifier les manières de poursuivre cette ambition.> lien vers le [compte-rendu](#)

Vanessa MAISONROUGE : Retour sur la journée SERAFIN-PH du 3 juillet 2019

Dans le cadre de ses travaux politiques et techniques autour de la transformation de l'offre (le dispositif intégré des ITEP, les PCPE, le déploiement des systèmes d'informations, l'habitat inclusif...), l'Uriopss ARA ne pouvait que se saisir du projet SERAFIN-PH (Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des Financements aux Parcours des Personnes Handicapées) dont l'objectif consiste en la mise en place d'une réforme de la tarification des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès des personnes en situation de handicap. Ainsi depuis 2018, l'Uriopss ARA propose des formations inter et intra sur le projet de réforme SERAFIN -PH et contribue aux travaux du groupe national du réseau Uniopss-Uriopss. La journée d'étude régionale du 3 juillet 2019 à Lyon en partenariat avec l'Uniopss a permis aux représentants Uniopss, ARS, CD, MDPH de faire des apports techniques et politiques sur fond de témoignages d'adhérents et d'échanges avec les 250 participants présents.

Aujourd'hui, cette transformation de l'offre s'amplifie dans le cadre de nombreux chantiers et de nombreux organismes gestionnaires sont pro actifs en la matière. Le réseau Uniopss-Uriopss reste mobilisé sur ces travaux et accompagnera les acteurs dans le déploiement de cette réforme de la tarification dont la mise en œuvre des premières mesures est prévue en 2021.

◇ 186 jours de formation avec 1016 stagiaires et 101 formations réalisées dont 35 stages Inter

Un taux moyen de satisfaction de **4,31/5**

◇ 272 jours accompagnements et formations intra pour 85 adhérents in situ

Thèmes principaux

CPOM, Qualité, Evaluation interne, Projet associatif, projet établissement, Compta-finances, recrutement, prévention agressivité, droit social, Mineurs Non Accompagnés, Ecole inclusive, développement managérial, évaluation interne et qualité, bienveillance, projet stratégique et associatif, Co-développement ...

Une équipe formée au co-développement

Soucieuse d'innover et d'apporter des outils pratiques à ses adhérents, l'équipe de l'Uriopss a choisi de développer davantage sur cette année 2019 une nouvelle technique d'animation, le Co-développement. D'origine canadienne, la technique du co-développement permet de réunir un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles, celles-ci vont apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective » grâce à un processus en six étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action.

Formés depuis 2016, les conseillers techniques de l'Uriopss ARA intègrent cet outil dans des formations et des ateliers dédiés en Inter et en Intra

◇ 4 Actions collectives

Poursuite de 3 actions collectives engagées les années précédentes :

- **Le soutien aux Plateforme d'aide au Répit** de l'ensemble de la Région (Jean Jallaguiet et Violaine Delay). Financement ARS et Uriopss
- **La valorisation et attractivité des métiers du soutien à domicile dans le Puy de Dôme** (Julie Leynaud) avec le financement du CD du Puy de Dôme
- **Co-développement des responsables territoires de l'aide à domicile du Puy de Dôme** (Julie Leynaud et Anne-Angélique Fauvet) avec le financement du CD du Puy de Dôme

Lancement d'une nouvelle action collective en partenariat avec LADAPT et financée par l'ARS (pilotée par Jean Jallaguiet) sur le logement adapté et Apprentissage de la vie autonome

Jean Jallaguiet / ACTION RÉGIONALE Uriopss

Promotion de la Pédagogie de la Vie Autonome pour l'accompagnement à un habitat inclusif - PéVA© (secteur Handicap)

LADAPT et l'Uriopss ARA ont lancé fin 2019 avec le soutien de l'ARS ARA une action collective pluriannuelle qui porte sur la promotion de la pédagogie de la vie autonome pour l'accompagnement à un habitat inclusif.

Nombreux ont été les associations, les ESSMS et d'autres acteurs à participer à la première phase de sensibilisation et aux cinq matinées organisées à l'automne 2019 sur l'ensemble du territoire ARA. Au total, 204 personnes ont participé à ces rencontres.

Cette première phase de sensibilisation a permis de sélectionner en 2019 douze sites parmi l'ensemble des participants.

3- Animation de réseau

Zoom sur quelques actualités 2019

Vanessa Maisonrouge et Jean Jallaguié

Commission Auvergne Rhône-Alpes citoyenneté et autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

En lien avec les commissions citoyenneté et autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap organisées au niveau national par les conseillers techniques Uniopss-Uriopss, l'Uriopss ARA réunit deux à trois fois par an sur une journée ses adhérents régionaux des secteurs personnes âgées et personnes en situations de handicap pour échanger sur les actualités des secteurs, les problématiques de terrain et les actions politiques à mener sur notre territoire. En 2019, les travaux de ces commissions ont notamment permis de se pencher sur divers sujets tels que l'école inclusive ou encore la stratégie grand âge et autonomie et d'abonder les propositions à soumettre en Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).

Concertation Grand âge et Autonomie

A défaut d'organisation d'un forum Auvergne-Rhône-Alpes sur la problématique, M. Libault, pilote de la concertation Grand âge et Autonomie, est venu débattre le 14 janvier 2019 à Lyon avec des membres du comité régional de concertation des fédérations et de la commission sociale et médico-sociale de la CRSA.

A partir des travaux engagés et des premières synthèses communiquées, il a recentré le débat autour de trois grandes questions ainsi énoncées :

- la valorisation des métiers,
- la construction d'une nouvelle offre respectueuse de la personne et de son libre choix,
- le décroisement et le parcours de la personne.

Chaque organisation représentée a pu apporter son éclairage en termes de constats et de propositions mais aussi remettre une note plus large afin de faire remonter la concertation de son réseau.

L'Uriopss ARA lui a ainsi remis sa contribution.

> [lien](#) pour en savoir plus

Flore CHALAYER

Stratégie de lutte contre la pauvreté : l'Uriopss ARA chargée de l'animation de la mesure « Sortants de l'ASE »

Afin d'éviter de retomber dans l'écueil du Plan de lutte contre la pauvreté du précédent quinquennat, la délégation interministérielle à la stratégie de lutte contre la pauvreté a fortement insisté sur la nécessité de territorialiser la stratégie présentée en septembre par le Président de la République. Le 3 décembre 2018, la Préfecture de Région réunissait ainsi l'ensemble des acteurs de la lutte contre la précarité à Lyon, afin d'initier la mise en œuvre de la stratégie sur la région.

Un appel a alors été lancé en 2019 à l'ensemble des acteurs pour assurer l'animation des 15 groupes de travail régionaux en charge de suivre la mise en œuvre des 15 mesures. Les animateurs retenus sont volontaires et ne relèvent pas des services de l'Etat. L'Uriopss ARA est chargée de la mesure 9 visant à "éviter les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance »

Lionel GUERRET

Groupe de travail recherche de financements et diversification des ressources

Ce groupe de travail intersectoriel de l'Uriopss ARA a été créé en 2019 et s'est réuni trois fois dans l'année.

Il regroupe 25 participants et est animé par Lionel Guerret, conseiller technique gestion.

Il est à la fois un groupe de partage, de réflexion et de prospective, mais se donne également un objectif de production de guides, d'outils techniques et/ou d'actions. Ces productions devront aider et accompagner les acteurs du sanitaire, du social et du médico-social qui voudront s'engager dans une démarche de diversification des ressources et des financements.

Le groupe s'est ainsi attelé à définir et classifier l'ensemble des thématiques de travail possibles en identifiant les grandes sources de financement. Eclairés par des experts invités lors des rencontres, les axes de travail abordés jusqu'à présent ont porté sur le « fundraising » et la communication, les fonds Européens et des précisions techniques d'ordre fiscales.

CONCLUSION ET ORIENTATIONS

Une année de consolidation de l'Uriopss ARA post-fusion avec une stabilisation de l'équipe, un renforcement des liens avec les adhérents de l'ensemble de la région et une adaptation aux distances pour développer l'animation de réseau ou les accompagnements. Une belle dynamique d'équipe qui a permis d'anticiper et d'adapter la déclinaison de notre projet associatif à la diversité des territoires et des adhérents.

Il faut rappeler que nous avons vécu 7 départs et absences entre 2017 et 2019 (pour une équipe actuelle de 15 salariés) ce qui représente une charge importante de transfert de compétences et de remplacement pour l'ensemble de l'équipe.

Dans le même temps en 2019 nous avons mené les deux chantiers prévus et importants que sont la réforme des cotisations pour l'ensemble des adhérents et la négociation des accords salariaux et d'aménagement du temps de travail pour l'équipe ARA.

Revisiter les points forts de cette année 2019 en 2020 est un exercice un peu spécial tant la crise sanitaire ultérieure a modifié considérablement nos pratiques et les priorités.

Mais je peux dire que le travail engagé au sein du réseau en 2019 a été très positif pour la suite en répondant aux besoins des adhérents et aux publics fragiles en 2020.

L'utilité sociétale de l'Uriopss développée en séminaire administrateurs-salariés - et que notre réseau défend depuis son origine - se traduit plus que jamais aujourd'hui par une nécessaire prise en compte de la vision globale des besoins des personnes avec une force de conviction à déployer du niveau local jusqu'au niveau européen. Nous avons développé et rendu visible cette force commune, fort utile pour la suite. Au sein de l'Uriopss, administrateurs et salariés, font réellement équipe pour œuvrer dans ce sens avec les adhérents.

Nous avons aussi annoncé en 2019 un engagement de l'Uriopss à s'équiper pour permettre des réunions et formations à distance ! Cela est fait depuis avril 2020 avec une salle équipée à l'Uriopss et un apprentissage de toute l'équipe sur les outils et la pédagogie à distance. Nous poursuivons dans ce sens sans supprimer bien sûr notre présence chaque fois que possible et bien nécessaire pour des liens et des échanges irremplaçables.

Les orientations 2020 ont été bien bousculées par la crise sanitaire, ne serait ce que sur le plan politique. Cette crise aura montré la vitalité associative en proximité des personnes fragiles et leur engagement : une démonstration de solidarité hors du commun pour les politiques et les pouvoirs publics permettant de rendre visible leur utilité sociale et sociétale. De nouveaux signes apparaissent dans les relations avec les pouvoirs publics traduisant une confiance et une relation partenariale plus importante. Poursuivons et démontrons par nos actions que nous sommes utiles : c'est malheureusement en tant de crise que cela est vraiment très visible mais qu'il importe et gardons le sens et les valeurs de nos projets.

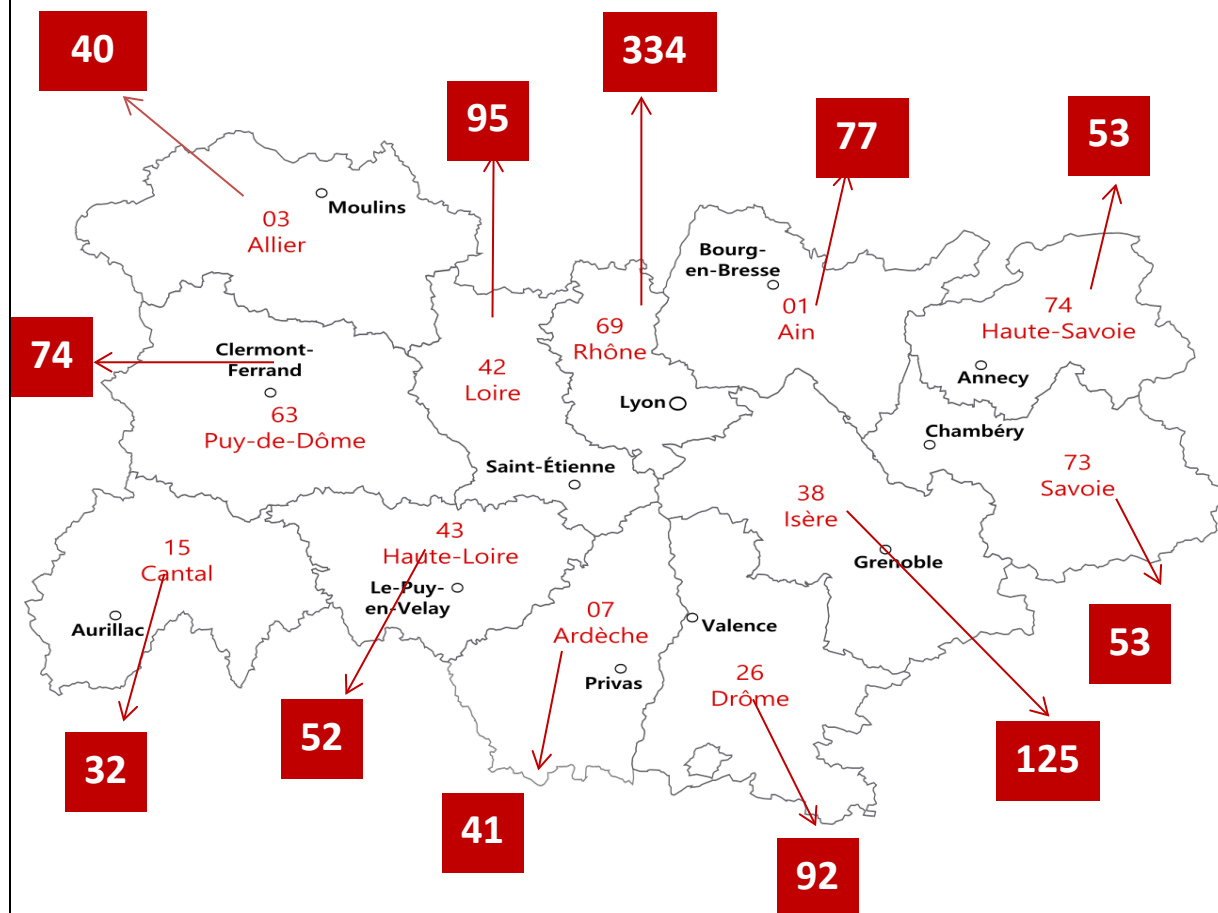
Laure CHAREYRE

Directrice de l'Uriopss ARA

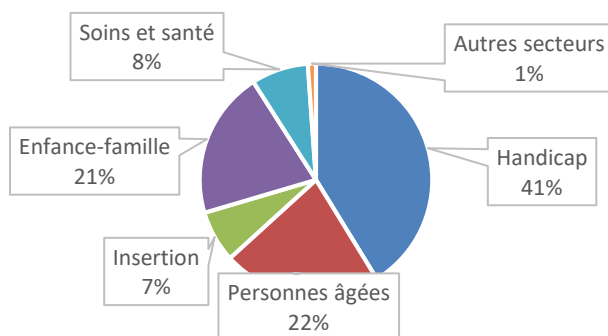
Les adhérents de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

360 personnes morales et 1 072 établissements et services ainsi que 63 membres adhérents nationaux

Photographie des établissements et services adhérents par territoire au 1^{er} janvier 2020



Répartition des établissements et services adhérents par secteurs d'activité



Club des partenaires 2020

Ils ont confirmé leur soutien sur la région ARA

Le Club des Partenaires de l'Uriopss regroupe des organismes prestataires de services issus ou proches de l'Économie Sociale et Solidaire, et intervenant de manière privilégiée dans le secteur associatif social, médico-social et de santé.

Ce partenariat est fondé sur les valeurs qui animent notre réseau et a pour objectif une meilleure information et un meilleur service rendu à nos adhérents. Les membres du Club des partenaires sont parties prenantes de l'offre de service proposée aux adhérents





www.uriopss-ara.fr

Siège : 259, rue de Créqui – 69003 Lyon

**Site de Cébazat : ZAC Les Montels III –
Rue Marie Marvingt – 63118 Cébazat**

04 72 84 78 10 – contact@uriopss-ara.fr